

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES

université PARIS-SACLAY

Année universitaire 2017/2018

Composante	Institut Supérieur de Management
Niveau d'étude	Licence Professionnelle
Mention	Métier de la GRH : Assistant
Parcours	GENERALISTE

Validation en conseil de composante	12-avr-17
Validation en CFVU	16/05/2017

Dispositions particulières

Les UE (Unités d'Enseignement) compensables sont celles dont les crédits sont délivrés même lorsque la note à l'UE est inférieure à la moyenne. La délivrance des crédits reste néanmoins subordonnée aux deux conditions suivantes :

- que la note à l'UE soit supérieure au seuil de compensation (également appelée note « plancher » ou note « seuil ») : le seuil de compensation est fixé par défaut à 7 / 20.
- que la moyenne générale au semestre soit supérieure à 10/20. Il est souligné ici que les compensations entre UE se font exclusivement à l'intérieur d'un et un seul semestre d'une même année universitaire.

L'UE semestre qui comprend l'élément constitutif (EC) "méthodologie projet tutoré et activité en entreprise" n'est pas compensable avec les autres UE du semestre. Une note à méthodologie projet tutoré et activité en entreprise inférieure à 10/20 ne permet pas de valider cette UE.

[illegible]

[illegible]